

Lors de mon élection au comité il y a 6 ans, ma profession de foi était claire dans mes objectifs et ceux-ci ont tous été réalisés. En ce qui concerne mon passé et mon présent dans le bouvier des Flandres, il vous suffit d'aller sur mon site www.bouvier-des-flandres.com pour comprendre la passion qui me lie à cette formidable race en tant qu'éleveur amateur sous l'affixe « De Lage Baston » et en tant que pratiquant d'Agility et de Recherche Utilitaire (recherche de personnes égarées).

J'ai eu la chance, dans la première partie de mon mandat, de pouvoir travailler sereinement avec certains membres du comité et du bureau qui étaient sérieux et motivés pour l'avenir du bouvier des Flandres. Malheureusement, tout se détériora après le décès de M. RACQUE. Les guerres de pouvoir pour accéder à la présidence furent pitoyables. Rien ne fut épargné pour salir les membres du comité qui se décarcassaient pour que votre association fonctionne. Je ne vous parlerai pas des nombreux coups bas pour essayer de saboter la NE 2005 que je co-organisais. NE qui a réuni 150 chiens et qui était une vraie fête du bouvier.

Les dernières élections ont vu arriver M. LORY, qui bien qu'exclut de la SFC (société Française de Cynotechnie), a toujours refusé de se justifier sur cette éviction. Il y a eu également Mme TURPEAU qui avait déjà été membre du comité et qui avait réussi, à cette époque, à faire devenir son chien Champion sans fournir les radios de la dysplasie de son chien et ni faire l'attaque lancée à 30 m (pourtant obligatoire pour l'homologation d'un titre).

Mes inquiétudes furent rapidement fondées car le trio LORY, TURPEAU, GEORGES a vite mis en place un système où les membres du comité n'avaient plus de pouvoir de décision et cela avec l'aval de la trésorière. Les démissions commencèrent et les affaires ont pu recommencer :

- Suppression de l'obligation d'avoir un homme d'attaque Neutre pour les Test et pour l'attaque lancée. Ce qui a permis à TURPEAU et à GEORGES de faire passer leur chien avec LEUR homme d'attaque lors d'un TEST et lors de l'attaque lancée pour valider un titre de champion.
- Décision du bureau sans l'avis du comité (grosse dépense d'argent réalisée illégalement avec l'accord de la trésorière)
- PV de comité faux servant souvent à salir certains membres du comité ou adhérents.
- Cooptations (élections réalisées par le comité afin de se compléter) non validées en AG
- Refus de répondre aux questions des adhérents en AG (illégal)
- Sanction non fondée, donnée à un membre du comité (exclusion) et que la SCC a désavouée.
- Menace de M. MATARASSO (vice-président) de faire fermer le site de l'association Infos Bouviers des Flandres : www.infos-bouviers-des-flandres.com qui dénonce les graves entorses au règlement du bureau du CBF avec toujours preuves à l'appui.
- Non respect des règles qui régissent la nomination des juges en spéciales de race.
- Tricherie (dénoncée en ce terme dans un courrier envoyé à tous les membres du comité par le Président lui-même) de la Vice-présidente Mme TURPEAU pour obtenir un brevet et RC11. (Discipline alliant pistage, obéissance et mordant)
- Plainte posée (sans l'avis du comité) par le bureau du CBF contre la société canine d'Agen alors que cette exposition a eu le record de l'année 2009 en engagement de bouviers, Etc.....

M. LORY a refusé de mettre en place une commission de discipline (prévue dans nos statuts) pour sanctionner Mme TURPEAU. J'ai relancé par plusieurs courriers tous les membres du comité pour mettre en place cette commission. Seulement 4 membres sur 15 ont désiré celle-ci afin de sanctionner la tricherie de la Vice-présidente. Ces membres sont Mmes CHABAL, MAURY GABLE, M. CACHEUX et moi-même. C'est un triste constat de solidarité face à la tricherie pourtant dénoncée par M. LORY.

Je me présente une nouvelle fois car j'espère pouvoir travailler avec de nouveaux élus qui auront réellement envie de travailler pour le bouvier des Flandres et pour notre ancien grand club. Je suis persuadé que le CBF peut renaître de ces cendres à la condition d'évincer tous les profiteurs du comité ou du moins s'ils restent en place, les contrer. Mon but n'est pas, comme le pense certains, de devenir Président du CBF. Cette fonction ne m'intéresse pas mais je suis prêt à travailler sérieusement avec une nouvelle équipe.

Mon programme est simple : faire respecter nos règlements et le standard en expositions, mettre en avant les équipes chien/maître des différentes disciplines canines, supprimer les directives mises en place par M.LORY, Mmes TURPEAU et GEORGES qui n'ont servi que leurs intérêts personnels, retrouver un vrai bulletin d'information, renouer avec le club Belge les relations utiles pour l'avenir de la race, tisser des liens avec les autres associations françaises et étrangères traitant du bouvier, empêcher tous les parasites qui sont au sein du comité de se servir de notre club pour leur propre intérêt.

Le 24 novembre 2009, j'ai reçu une lettre d'un avocat, mandaté par le bureau, afin de m'obliger à modifier ma profession de foi (reçue par le CBF le 26/10/09) celle-ci étant jugée par les intéressés comme diffamatoire et injurieuse. Pour ma part, ces accusations sont fausses car toutes mes affirmations sont prouvables. Toutefois, ma profession de foi devant arriver au plus tard le 26 novembre, j'ai procédé à certaines amputations de mes écrits afin que les élections puissent avoir lieu dans les délais. Cette « nouvelle » profession de foi est l'occasion de vous aviser que, encore une fois, seuls quelques membres du bureau ont décidé de prendre un avocat afin de m'intimider et bloquer ma candidature.

Votez pour moi uniquement si vous voulez que le CBF redevienne un club honnête et performant. Sinon mettez cette profession de foi à la poubelle et acceptez l'inévitable.